



## JARDINS FAMILIAUX

Le 13 juin, soit deux mois après leur inauguration, les jardins familiaux étaient au cœur d'un point d'étape rassemblant bénéficiaires des jardins familiaux, élus et agents de la Ville pour partager impressions et projections...

### 4 FOOTBALL FEMININ

Sassenage gagnée par la fièvre de la Coupe du Monde !

### 12-13 AMENAGEMENT URBAIN

Portes du Vercors : rencontre au plus près des riverains...

### 15 SENIORS

Autonomie : suspension de Résidence

# CONCAS S'ALPES

**VENTE DE MATÉRIAUX**  
PROFESSIONNELS & PARTICULIERS

**SABLE, GRAVIERS, GRAVES**  
**GABIONS, MATÉRIAUX RECYCLÉS**

**LIVRAISONS (vrac, big-bags)**

**RECYCLAGE**  
(déchets inertes du BTP)

Chemin des 4 Lauzes • 38360 Sassenage

☎ 04 76 05 02 14

[budillonrabatel.travauxpublics@eiffage.com](mailto:budillonrabatel.travauxpublics@eiffage.com)

# Savino Iannone

Peinture  
Rénovation  
immobilière

3, AVENUE DE VALENCE  
38360 SASSENAGE

TÉL. & FAX 04 76 27 75 79

# CPY

Plombier  
Chauffagiste

**NOS COMPÉTENCES**

Energies Renouvelables  
(eau - air - bois - solaire)

Tous types de chaudière  
(bois - fioul - gaz - condensation)

Installation Sanitaire  
(cuisine - salle de bain)

Climatisation

Port 06.80.99.68.87

17 C chemin du Drac SASSENAGE

E-mail : [cpy-gregolin@wanadoo.fr](mailto:cpy-gregolin@wanadoo.fr)

**PRÊT VÉHICULE**

## Garage Reynaud-Dulaurier



Vente de véhicules  
Neufs et Occasions  
Atelier Mécanique  
Carrosserie - Peinture  
Contrôle parallélisme

ZI de l'Argentière - Rue de la Maladière  
38360 SASSENAGE

Tél. 04 76 27 28 73

E-mail : [garage.sonni@wanadoo.fr](mailto:garage.sonni@wanadoo.fr)

**CABINET FRANCIS HUGON**  
Expertise comptable | Audit | Conseil

Donnons  
aux **CHIFFRES** **SENS**  
tous leurs

Création d'entreprises  
Accompagnement d'entreprises

12, rue des Pies - 38360 SASSENAGE

Tél. 04 76 27 80 50 - Fax 04 76 53 50 60

[hugon@francis-hugon.com](mailto:hugon@francis-hugon.com)

[www.francis-hugon.com](http://www.francis-hugon.com)

**GARAGE-AUTO**  
**SASS' RÉPARE**

VENTES VÉHICULES  
NEUFS ET OCCASIONS

ENTRETIEN  
ET RÉPARATION  
TOUTES MARQUES

**PRÊT DE  
VÉHICULE**

ALEXANDRE BOUVIER

9 CHEMIN DU BILLERY

38360 SASSENAGE

TÉL./FAX 04 76 17 04 57

[SASS.REPARE@GMAIL.COM](mailto:SASS.REPARE@GMAIL.COM)



# Bellavia

menuiseries

- Vérandas
- Menuiseries aluminium / PVC
- Garde-corps
- Volets roulants
- Brise-soleil

Hall d'exposition



Tél: 04 76 26 73 91 • Fax: 04 76 27 53 08 • [contact@bellavia.fr](mailto:contact@bellavia.fr)  
2 Chemin du Drac • 38360 Sassenage

à SASSENAGE avec terrasse ombragée

## Le Tablier Bariolé Restaurant



Cuisine actuelle et de saison  
Ambiance confortable et chaleureuse

Tél. 04 76 56 34 54 - [www.letablierbariole.com](http://www.letablierbariole.com)

**OUVERT tous les midis et soirs**  
sauf samedi midi, dimanche soir, lundi toute la journée, et mercredi soir

Corinne et Gerald Carbone  
48, rue François Blumet à Sassenage

Depuis 40 ans à votre service  
à Sassenage



Atelier mécanique et carrosserie

**DELTA GARAGE**

**NOUVEAU LAVAGE**

Programmes Premium

Libre service 24/7



RENAULT  
La vie, avec passion

## Lambert Automobiles



Vente de véhicules neufs et occasions  
Atelier Mécanique - Carrosserie - Peinture  
Location de véhicules - Service dépannage

24 Avenue de Romans - 38360 SASSENAGE

04.76.27.40.62 - [www.lambert-autos.com](http://www.lambert-autos.com)

## PHARMACIES DE GARDE A SASSENAGE

### • Lundi 8 juillet

Pharmacie de l'Argentière,  
14 bis av. de Romans,  
04 76 27 52 26

### • Lundi 15 juillet

Pharmacie des Cuves,  
place Louis Reverdy,  
04 76 27 40 71

### • Lundi 22 juillet

Pharmacie de l'Avenue,  
40 avenue de Romans,  
04 76 27 09 21

### • Lundi 29 juillet

Pharmacie du Furon,  
15 rue du Gua,  
04 76 26 65 72

### • Lundi 5 août

Pharmacie de l'Argentière,  
14 bis av. de Romans,  
04 76 27 52 26

### • Lundi 12 août

Pharmacie des Cuves,  
place Louis Reverdy,  
04 76 27 40 71

### • Lundi 19 août

Pharmacie de l'Avenue,  
40 avenue de Romans,  
04 76 27 09 21

### • Lundi 26 août

Pharmacie du Furon,  
15 rue du Gua,  
04 76 26 65 72

## ETAT CIVIL

### • NAISSANCES

11/05 Carolina CUNHA FERREIRA  
06/05 Hassna OULADALI  
22/04 Miruna CABLEA  
24/05 Tiago RODRIGUES

### • MARIAGES

08/06 Steven QUINQUINET  
et Margaux INCARDONA  
08/06 Sami KHEDARI  
et Eve-Anne BOLF  
08/06 Grégory PRA  
et Cécile DUBERTRAND  
08/06 Franck LIBAULT  
et Roxanne MACAUDA

### • DÉCÈS

23/05 Marthe REPELLIN  
veuve GIRAUD  
28/05 Narciso REI  
29/05 Claudette GOLETTA  
divorcée MESSINA  
01/06 Lucette DAVID  
veuve DÉPASSEL  
04/06 Gisèle MIARD  
veuve COYNEL

On n'aurait pas parié voilà encore quelques jours, mais l'été semble enfin pointer le bout de son nez, et avec lui, l'envie de grand air, de jardinage, de bons fruits et légumes, de sorties et autres bons moments à partager...

Ce Sassenage en pages s'annonce donc dans le ton de ces aspirations saisonnières, en vous proposant notamment un focus, via son dossier, sur les jardins familiaux et leurs nombreuses vertus, sur bien des terrains...

S'il est un autre événement incontournable dans l'actualité et l'esprit du moment, c'est sans conteste la Coupe du Monde Féminine de la FIFA™ 2019, à laquelle ce numéro consacre une double page, en écho à la ferveur de Sassenage et des Sassenageois pour la compétition...

Ambiance et émotions garanties, à retrouver en pages 4 et 5 !

Autre registre, autre ambiance, du côté du projet urbain Portes du Vercors...

Forcément, là, c'est tout de suite moins léger ! Les enjeux sont importants, l'impact aussi, d'autant que certaines questions de fond (inondabilité, déficit et répartition de la charge financière...) ne sont pas levées, ni d'ailleurs les craintes qu'elles induisent, pour la Ville comme pour les Sassenageois, et notamment, en première ligne, les potentiels proches riverains.

Egalement au sommaire de ce magazine, la Résidence Autonomie, les démarches de Sassenage pour maintenir une antenne locale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie sur la rive gauche du Drac, le rétablissement du service de ramassage scolaire, la démocratie participative, les travaux, les horaires d'été des services à la population...

Bref, même si le cœur est plus léger à l'idée des congés à venir, l'actualité ne prend pas de vacances, et ce Sassenage en pages comme le prochain, à paraître fin août, en témoignent !

Que votre été soit doux, et au plaisir de vous proposer de nouvelles actualités à lire à la rentrée !

La rédaction



Prochainement, **Sassenage.fr** se met à la page...



Magazine d'informations  
de la Ville de Sassenage  
N° 250 été 2019

Rédaction : Hôtel de Ville  
1, place de la Libération  
BP 31 - 38360 Sassenage  
04 76 27 48 63

Directeur de la publication : Christian Coigné - Rédactrice en chef : Géraldine Ferronato - Maquette : Agence Connivence, Claix  
Exécution graphique : Duilio Cusani - Rédaction : Déborah Basset, Christelle Bingert, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet  
Photos : Service communication, DR - Mise en page : Déborah Basset, Christelle Bingert, Duilio Cusani, Géraldine Ferronato, Nathalie Monnet - Impression : Imprimerie Courand & associés - Distributeur : SASU DSPA (Saubin Patrick).

Tirage : 5 800 exemplaires - Dépôt légal à parution - ISSN n° 1273 - 7070 - Impression à base d'encre végétales sur un papier PEFC issu des forêts gérées durablement, blanchi sans chlore et certifié PEFC à l'imprimerie Courand et associés.

GRUPE  
go sport

ica  
IMPRIMERIE  
COURAND  
& ASSOCIÉS

## Football féminin : Sassenage gagnée

**Avec son complexe sportif Paul Vieux-Melchior choisi comme base arrière par les équipes d'entraînement officielles de la Coupe du Monde Féminine de Football. Retour sur cette sélection, le parcours d'avant-matches,**

Le cahier des charges imposé par la FIFA (Fédération Internationale de Football Association) et le COL (Comité Local d'Organisation) pour les installations sportives était exigeant — et c'est peu de le dire —, mais pas de quoi impressionner Sassenage, à la qualité d'équipements connue et reconnue. Et voilà comment la ville se retrouve « sélectionnée pour la Coupe du Monde » avec, localement, Gières, Saint-Martin d'Hères et Echirolles.

« Nous sommes fiers du travail accompli, qui nous a valu d'être approchés par les organisateurs, et nous le sommes d'autant plus quand nous voyons l'engagement des agents municipaux (espaces verts, sports, festivités) qui, sur le terrain, n'ont pas ménagé leurs efforts pour répondre aux contraintes et permettre ainsi à la Jamaïque et à la Nouvelle-Zélande de s'entraîner dans des conditions optimales »,



confient le maire, Christian Coigné, et son adjoint au cadre de vie, à la démocratie participative et dynamisme sportif, Jérôme Boetti Di Castano.

Sept agents du service espaces verts accrédités pour l'occasion — dont deux affectés au rigoureux entretien quotidien du terrain, lequel a notamment requis de se former spécifiquement à Paris et Lyon — ont travaillé d'arrache-pied pour garantir un site d'exception aux deux équipes (hauteur de tonte, densité de la pelouse, arrosage...). Leur action a d'ailleurs largement été saluée par Alan Ferguson, LE spécialiste gazon des terrains, directeur de l'entretien des terrains pour le compte de la FIFA, qui avait notamment œuvré en Russie lors de la Coupe du Monde de football 2018, à l'issue de laquelle les Bleus avaient été sacrés Champions du monde. Une prestigieuse reconnaissance pour la Ville...

Les équipes de la Jamaïque et de la Nouvelle-Zélande ont elles aussi beaucoup apprécié l'accueil qui leur a été réservé, et la qualité des installations mises à leur disposition.

Plus d'une centaine de personnes a d'ailleurs pu assister, jeudi 6 juin en matinée, au seul entraînement ouvert au public prévu dans le planning des joueuses, et proposé par la Jamaïque.

Grâce à un jeu lancé sur sa page Facebook, la Ville a ainsi fait gagner des entrées pour accéder au site d'entraînement, et a également invité les Sassenageois pouvant se rendre disponibles en cette matinée du 6 juin à se faire connaître pour saisir cette opportunité de partager un moment unique au cœur de la Coupe du Monde.

Et le jour J, outre le plaisir de vivre cette expérience privilégiée et d'en garder de mémorables souvenirs, les heureux spectateurs de cette séance de préparation sont repartis avec tee-shirts, sacs et autres « goodies » aux couleurs de la compétition.

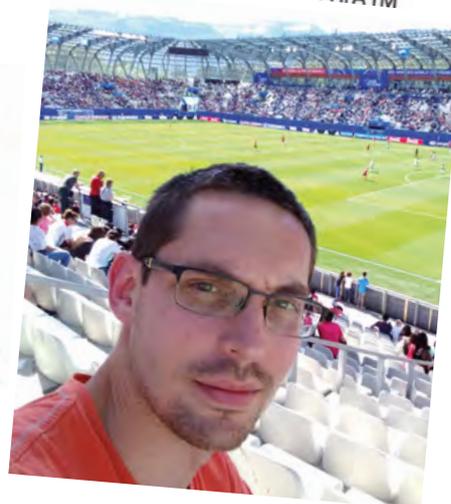
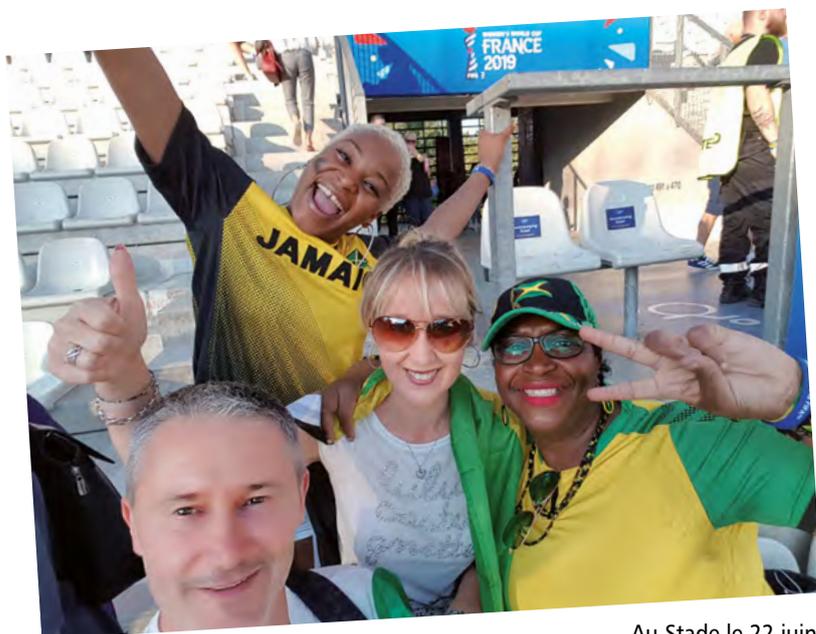


## par la fièvre de la Coupe du Monde !

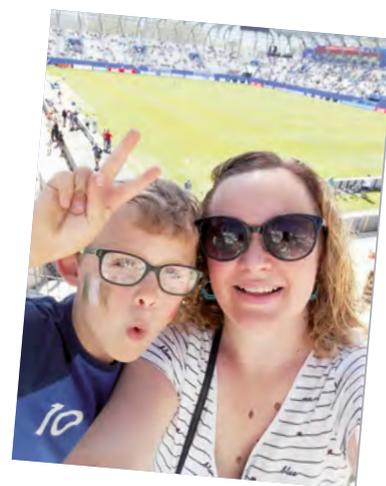
équipes de la Jamaïque et de la Nouvelle-Zélande, et figurant ainsi parmi les 37 sites de la FIFA™ 2019, Sassenage était au cœur de la compétition. et cette belle aventure partagée avec les Sassenageois...

Après les entrainements, les matches ! Et là aussi, les Sassenageois étaient soumis à quelques questions sur Facebook pour tester leur rapidité et leurs connaissances en matière de football féminin, et ainsi tenter de décrocher leur précieux sésame (deux places) pour les matches se disputant au Stade des Alpes.

Parmi les gagnants, Florent, qui assistait au match Nigéria-Corée disputé le 12 juin sous un soleil de plomb, a apprécié le moment et nous l'a fait partager, tout comme Edith et Thierry, nous ayant aussi adressé un sympathique « *Encore merci pour les places ! Super soirée au stade !* » après le match Jamaïque-Australie, et deux photos illustrant parfaitement l'ambiance festive de cette rencontre du 18 juin.



Au Stade le 22 juin avec son fils de 7 ans pour le huitième de finale Allemagne-Nigéria, Virginie nous a rapporté : « Jules était ravi de faire partie des 17 988 spectateurs présents dans le stade (chiffre donné au cours du match) et de faire la ola avec eux. Une première pour lui ! Merci pour ce beau cadeau ! Il a été fasciné par l'envers du décor — "ce qu'on ne voit pas à la télé" — et pour lui, pas de doute possible : "les filles aussi savent jouer au foot" ! »



Merci Jules pour ce message. Car s'il est effectivement une victoire qui se jouait en dehors des terrains, c'est bien que cette Coupe du Monde puisse contribuer à faire évoluer le regard sur le sport féminin, et à tordre le cou à certaines idées reçues, auprès des petits garçons, mais pas seulement...







## Ça s'est passé récemment...

**1** Atelier informatique de l'Espace Familles, jeudi 23 mai, en salle informatique de la mairie **2** Voyage en Ecosse organisé par l'association Sassenage English, du 18 au 25 mai **3** Réunion publique « Sécurité du quotidien », jeudi 6 juin, en mairie **4** Equipe minime N1 de l'Union Twirling Sassenage Voiron sacrée championne de France 2019, les 8 et 9 juin, à Limoges **5** et **6** 2<sup>ème</sup> édition du Grand pique-nique des Chefs, dimanche 9 juin, au château de Sassenage **7** « Oh que c'est grand la Terre ! », spectacle musical avec les quatre groupes scolaires, jeudi 13 juin, au Théâtre en Rond **8** Signature des contrats d'été, vendredi 19 juin, en mairie **9** Vente de livres déclassés, samedi 22 juin, à la médiathèque l'Ellipse **10** Animation football en clin d'œil à la Coupe du Monde Féminine de la FIFA lors de Faites du sport, dimanche 23 juin, devant la halle des sports Jeannie Longo.

# L'été côté jardin



Vous les avez sans doute remarqués en passant par la rue du 8 mai 1945, les jardins familiaux inaugurés le 6 avril dernier ont rapidement pris des allures de potagers bien entretenus et prometteurs de délicieuses récoltes !

Pourtant, initialement, ce terrain devait accueillir des logements — opération Bee-O-Top —, mais en raison de son exposition au risque d'inondabilité, le projet est tombé à l'eau, impossible désormais de construire sur cette parcelle. La Ville a donc pris le parti de réaliser les jardins familiaux, un projet qui lui tenait à cœur eu

égard à ses multiples enjeux : plaisir, économie et vecteur de lien social pour les usagers, mais aussi gestion et valorisation de l'espace, et sensibilisation à l'environnement pour les Sassenageois dans leur ensemble. Et le résultat se constate déjà, en quelques semaines seulement, les heureux jardiniers de Loca'Terre, motivés et impatients, n'ont pas trainé pour retourner la terre et planter salades, tomates, et autres légumes et cucurbitacées, et progressivement faire connaissance...

# Premières récoltes, premier bilan



Jeudi 13 juin, le maire, Christian Coigné, accompagné de Jérôme Boetti di Castano, adjoint délégué au cadre de vie, à la démocratie participative et au dynamisme sportif, et d'Amédée Matraire, adjoint délégué au domaine public et aux grands projets, conviait les locataires pour un premier bilan après ces quelques semaines d'expériences potagères, auquel une trentaine ont répondu présents.

Après les avoir félicités pour leur travail, le maire a rappelé la volonté de la Ville de développer ces initiatives fédératrices, porteuses de lien social et de convivialité, et a ajouté que d'autres jardins familiaux permettraient de poursuivre cet engagement.

Cette première réunion était l'occasion de faire un point sur ce lancement et donc d'apporter collectivement, tant que possible, toute amélioration au fonctionnement du site.

Le maire fait d'abord part d'une remarque des pompiers qui souhaitent que les personnes qui stationnent leur véhicule au début de la rue Pierre de Coubertin se garent en marche arrière afin de mieux voir le passage des véhicules de secours. Il rappelle qu'il est également possible et conseillé de stationner du côté de la halle des sports Jeannie Longo.

Ensuite, Amédée Matraire a annoncé l'ouverture de toilettes, également

accessibles aux personnes à mobilité réduite, dès le 18 juin. Jusqu'à présent, les jardiniers étaient invités à utiliser les toilettes publiques situées en face, au parc de l'Ovalie.

A la demande d'aménagement des box, le maire rappelle la convention, qui stipule qu'il est interdit de faire des trous dans les murs et les parois séparatives. Certains astucieux ont positionné une palette à la verticale qui fait office d'étagères, une idée simple et peu onéreuse qu'il encourage à reproduire.

Il propose par ailleurs d'installer une boîte à livres dans laquelle les jardiniers pourraient déposer des ouvrages sur le jardinage ; une autre idée simple et propice à susciter de l'échange.





Jérôme Boetti di Castano a quant à lui annoncé la mise en place prochaine d'une quinzaine de ruches qui se situeraient au nord des jardins familiaux, derrière et le long du grillage.

Du côté des locataires, quelques demandes étaient émises, notamment l'installation de bancs devant le bâtiment, la fermeture des box, la mise en place d'un panneau d'affichage pour organiser leur communication et leur entraide, l'augmentation des horaires d'accès au site, ou encore la potabilité de l'eau des fontaines, et la création d'autres points d'eau.

Concernant l'installation de bancs, le maire répond que cette demande sera inscrite au prochain budget. Quant à la fermeture des box, il rappelle que la transparence est un choix délibéré pour s'assurer, entre autres, que des produits phytosanitaires ne soient pas utilisés. Il pourrait alors être prévu une fermeture par grille, mais ces travaux ne seraient réalisables que l'année prochaine. D'ici là, le maire espère que personne ne déplorera de vol de matériels afin d'éviter des dépenses supplémentaires.

Les services techniques vont étudier rapidement la mise en place d'un panneau d'affichage.

Concernant les horaires d'accès du site

(8h30/18h en période automne-hiver et 7h/21h en période printemps-été), le maire admet qu'en période d'été, les horaires peuvent effectivement être élargis.

Concernant l'eau, elle est bien potable. Par contre, il n'est pas prévu d'installer d'autres fontaines. Actuellement il y en a six alors qu'initialement seuls deux points d'eau étaient prévus. Cependant, afin de permettre à plusieurs locataires de remplir leur arrosoir en même temps, un deuxième robinet sera installé sur chacune des six fontaines.

Le maire souligne en outre que l'utilisation de l'eau doit être raisonnée, et propose qu'une formation sur l'eau et les bonnes techniques d'arrosage soit étudiée.

Enfin, la Ville s'est engagée aux côtés de l'EID (Entente Interdépartementale de Démoustication) pour lutter contre le développement du moustique tigre, et le maire rappelle à ce sujet l'interdiction d'utiliser des bâches sur les parcelles afin d'éviter la formation d'eau stagnante, propice pour les larves de moustiques. Il propose là aussi qu'une formation sur site soit organisée avec l'EID.

## Infos pratiques et règles de vie commune

• **Lieu** : rue Pierre de Coubertin (anciennement le stade des Iles).

• **62 parcelles de 48 m<sup>2</sup>**, dont 2 accessibles à des personnes à mobilité, et équipées de jardinières surélevées, ont été attribuées par tirage au sort<sup>(1)</sup>.

• Chaque parcelle dispose d'un **box ouvert d'entreposage pour outils**, dans le bâtiment collectif (ancien vestiaire) situé dans l'enceinte des jardins familiaux.

• Invitation à équiper chaque parcelle d'un **composteur individuel** (mise à disposition gratuite par Grenoble Alpes Métropole).

• Encouragement à la **culture biologique et aux techniques dites de permaculture**.

• **Interdiction d'utiliser des produits phytosanitaires**, à l'exception des produits utilisables en agriculture biologique.

• Interdiction d'amener des **animaux**, même tenus en laisse.

• Redevance annuelle : **80 € /an**.

• **Durée d'attribution des parcelles : révision tous les 5 ans.**

<sup>(1)</sup> Une liste d'attente par ordre d'inscription permet de pallier les défections.



### TROIS QUESTIONS A... CHRISTIAN COIGNÉ, MAIRE

**Deux mois après l'inauguration des jardins familiaux, vous avez rencontré les bénéficiaires des parcelles le 13 juin pour faire un point. Quel bilan tirez-vous de cet échange, et donc de cette mise en route ?**  
Comme nous l'avions annoncé, il nous importait de lancer le projet et de laisser ensuite le temps aux jardiniers de se l'approprier et de le faire vivre, de nous faire remonter

observations et autres idées pour le faire évoluer tous ensemble, et c'était donc précisément le sens de cette rencontre. Depuis l'inauguration, l'échange a été continu, sur le terrain, à la rencontre des jardiniers, ce qui nous a permis de recenser les demandes, de pointer les ajustements à apporter, et nous les avons donc partagés ce 13 juin dans un souci d'amélioration

continue du site, en écho aux attentes exprimées et pratiques autorisées. Au-delà d'avoir permis des échanges intéressants sur les jardins et leur fonctionnement, cette rencontre avait vocation à permettre de mieux se connaître mutuellement, que ce soit entre la Ville et les jardiniers, mais également entre l'un des enjeux de ce projet : favoriser le lien social et la

solidarité, et soutenir l'émergence d'une communauté des jardiniers.  
**Justement, qu'en est-il de cette communauté ?**  
Ça ne fait que deux mois que les jardins ont été livrés, c'est donc un peu tôt, c'est encore timide, mais on observe les premiers signes encourageants de cet esprit de cohésion et d'entraide qu'il nous tenait à cœur de promouvoir à travers

ce projet. Et le 13 juin, on a clairement senti, de la part des jardiniers présents, cette envie de tisser du lien et de faire des suggestions en ce sens. A titre d'exemple, depuis cette réunion du 13 juin où chacun convenait de l'intérêt de mieux se connaître, l'un d'eux a proposé de s'emparer du sujet en proposant d'organiser un moment convivial (NDLR : à moins d'un contretemps, il a normalement eu lieu entre le

# Paroles de jardiniers

Renaud, Sassenageois depuis 2008, ne cache pas sa joie d'avoir été tiré au sort pour faire partie des heureux bénéficiaires de parcelles. Habitant rue du Moucherotte avec sa femme, Laurie, et ses deux enfants, Renaud se souvient, à son arrivée sur la commune, d'avoir sollicité le maire sur la mise en place de jardins familiaux. En effet, ayant grandi dans une ferme dans la Drôme, le travail de la terre lui manquait.

« Les liens se sont vite créés, chacun regarde ce que plantent les autres. On s'échange des conseils, des plants, de l'outillage. Un de mes enfants est dans la même classe que le fils du voisin de ma parcelle, alors forcément on fait connaissance ! Mon beau-frère m'a donné 40 pieds de blettes, j'en fais profiter les voisins, d'autres m'ont donné de la salade ou des radis. Nous avons déjà récolté des haricots, des salades et des radis, et une seconde récolte se prépare ! » se réjouit Renaud.

Isabelle, accompagnés de ses deux fils, Alexis et Robin, a obtenu sa parcelle il y a tout juste quinze jours après un désistement, alors forcément, son potager n'a pas encore vraiment pris forme. Habitant dans un immeuble à l'Ovalie depuis neuf ans, cette famille compte bien rattraper le temps perdu et récolter cet été tomates, courgettes et autres aubergines. « Nous étions déçus



de n'avoir pas été tirés au sort au début, et finalement nous avons eu la chance que la personne choisie n'ait pas donné suite. Mes fils adorent aider leurs grands-parents dans leurs travaux de jardinage. Aujourd'hui ils sont tout heureux d'avoir le leur, et tout près de chez nous ! C'est sûr, notre jardin est en retard, mais nous allons quand-même essayer de faire pousser quelques légumes ! », explique Isabelle.

André habite Sassenage depuis 2014 aux Colibris et n'a jamais eu de jardin auparavant. Aujourd'hui à la retraite, André

et sa femme ont posé leur candidature pour se lancer dans le jardinage, une activité dans laquelle ils excellent au vu de leur magnifique potager. « Avec internet, on trouve tout sur tout. Avec mon épouse on s'est bien documentés. Ce sont les débuts qui sont durs : travailler et préparer la terre. Maintenant, il suffit d'arroser et d'enlever les mauvaises herbes au fur et à mesure, raconte André. Il y a une bonne ambiance entre nous. D'ailleurs, en ce moment, j'arrose le jardin de mon voisin qui est parti en vacances », précise-t-il.



départ de Sassenage en pages à l'impression et sa distribution). Je l'en remercie sincèrement, et j'encourage d'ailleurs chacun à faire de même, pour partager, s'enrichir mutuellement... On peut donc dire que ces jardins, que nous avons pensés pour et par les Sassenageois, ont déjà tenu cette belle promesse de susciter curiosité et ouverture à l'autre. Et en attendant les premières

récoltes, c'est déjà un bel objectif atteint sur le plan humain !

**Concrètement, comment le site est-il voué à évoluer ?**

Encore une fois, il ne s'agit pas de forcer le destin, et donc de vouloir à tout prix le faire évoluer, mais de le faire vivre en fonction de cet échange constant que nous avons avec ceux qui justement l'incarnent et le pratiquent.

Sans entrer dans le détail de chacun des points que nous avons d'ores et déjà évoqués, et à titre d'illustration, nous avons acté d'élargir l'amplitude horaire d'accès aux parcelles, pris l'exemple d'aménagement sommaire qu'un des jardiniers a effectué dans son box de stockage, pour inviter les autres à optimiser le leur. Nous avons aussi envisagé d'organiser des actions de sensibilisation à l'usage raisonné de l'eau pour

l'arrosage... Bref, nous avons passé en revue tous les aspects pratiques susceptibles d'améliorer le quotidien des jardiniers, dans le respect des grands principes défendus par le règlement intérieur du site. Nous avons aussi abordé ces jardins comme la première étape d'une approche plus globale visant à faire de cet espace un éco-site au service de la biodiversité... L'installation de ruches cet

automne en sera la première traduction. Enfin, comme je l'ai indiqué le 13 juin, d'autres jardins partagés sont en projet...

## Portes du Vercors : rencontre

Mardi 28 mai, il y avait la foule des grands jours à l'espace Henriette Gröll pour la réunion d'information proposée aux riverains du futur projet urbain Portes du Vercors. Il faut dire qu'entre la perspective de la construction de près de 2500 logements sur vingt ans, associée notamment à la réalisation d'une allée métropolitaine d'envergure, mais aussi du projet de transport par câble, le sud de Sassenage pourrait connaître des changements substantiels...

Une bonne centaine de Sassenageois sont donc venus prendre connaissance des dernières avancées de ces deux projets au long cours. Le maire présente ainsi le phasage indicatif des Portes du Vercors. Il explique que les travaux débiteront sur Fontaine, moins impactée par l'inondabilité et par ailleurs pressée de requalifier ce secteur de son territoire.

Sur Sassenage, il précise s'être opposé au projet de construction de 200 logements situés à proximité immédiate de la Saulée, « car il n'inclut pas la voirie nécessaire à sa desserte » ; cette position valant le report de l'opération à 2033 ravit certains riverains présents ce 28 mai. Pour le maire, d'autres aspects de Portes du Vercors font également l'objet de réserves, et notamment la hauteur des bâtiments ou la largeur de l'allée métropolitaine, à revoir à la baisse. Avec le risque d'inondabilité et le déficit financier de l'opération, la vigilance sassenageoise reste de mise.

Dans un second temps, le maire évoque Métrocâble en rappelant s'être opposé dès le départ au tracé actuel (liaison Fontaine La Poya – Saint-Martin le Vinoux) pour privilégier un projet plus au nord, au niveau d'Air Liquide, pour désengorger les avenues de Romans et de Valence, mais aussi les autres voiries communales victimes du transit aux heures de pointe.

Concernant Géant Casino et son éventuel déménagement, il semblerait qu'il ne soit pas d'actualité, notamment au vu du coût élevé de ce transfert.



### Commence ensuite le jeu des questions/ réponses...

#### • Quelles sont les trois phases du projet Portes du Vercors ?

La première devrait débuter dès 2020 sur Fontaine, et 2026 sur Sassenage. Il y a toutefois un point de vigilance fort : dans le même temps, l'allée métropolitaine doit impérativement être réalisée, et au minimum la rue de l'Argentière réaménagée et sécurisée. C'est obligatoire pour éviter un surplus d'engorgement du trafic... Les îlots situés derrière la Saulée ne devraient quant à eux pas voir le jour avant 2033. Par ailleurs, pour les deux autres phases, il n'y a pas de certitude

en termes de calendrier prévisionnel. Pour l'heure, la phase 2 devrait débuter en 2030, et la phase 3 en 2038. Toutefois, au regard des éléments sur l'inondabilité, il est probable que cette dernière ne sorte jamais de terre, et soit finalement consacrée à une zone d'expansion des crues et de compensation pour le projet.

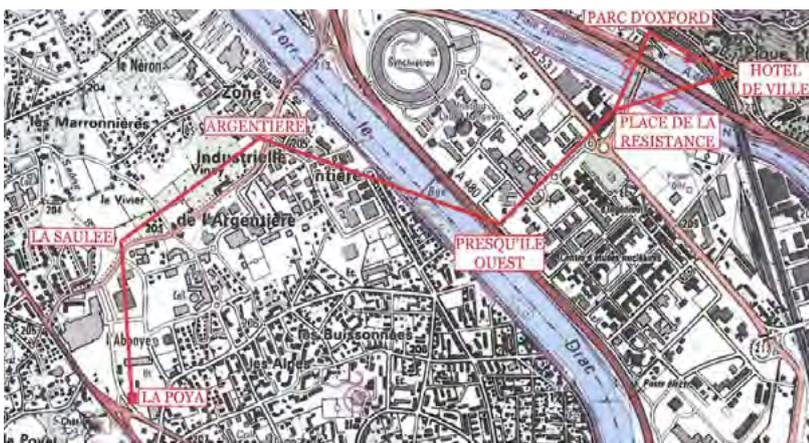
#### • Où se situe la future voie urbaine ?

L'allée métropolitaine est prévue au milieu des champs actuels, et mesure quarante mètres de large...

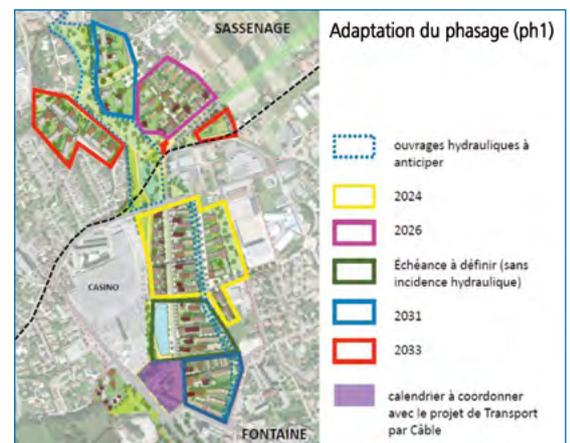
#### • Le cinéma est-il toujours en projet ?

C'était une priorité pour la rive gauche, mais pour l'instant rien n'est fait. Il y a un vrai

### Tracé du projet Métrocâble



### Planning de Portes du Vercors



## au plus près des riverains...



### Portes du Vercors en dates depuis 2010

- **26 mars 2010** : la Métro déclare d'intérêt communautaire le projet d'aménagement du secteur des « Portes du Vercors » avec un objectif mixte de réalisation de logements et d'implantation d'activités par l'intermédiaire d'une ZAC (zone d'aménagement concerté).
- **21 octobre 2011** : la Métropole définit les objectifs de l'opération d'aménagement, ainsi que les modalités de la concertation avec la population.
- **27 septembre 2013** : l'autorité environnementale de l'Etat (Dreal) rend son avis sur l'étude d'impact du projet, la jugeant de « bonne qualité ».
- **28 novembre 2013** : la commission pour la solidarité intercommunale rend un avis favorable au projet.
- **20 décembre 2013** : la Métropole tire le bilan de la concertation avec le public et décide de créer la ZAC « Portes du Vercors ».
- **4 août 2016** : un dossier de demande d'autorisation unique sur le plan environnemental est déposé auprès des services de la DDT de l'Isère.
- **Ouverture d'une enquête publique en mai-juin 2017** sur les territoires de Sassenage et de Fontaine, sur le périmètre opérationnel de la phase 1. Avis défavorable du commissaire enquêteur en date du 31 juillet 2017.
- **Délibération de la Ville en juin 2017** rendant un avis favorable mais assorti de réserves.
- **24 février 2018** : courrier de la Ville à Grenoble-Alpes Métropole pointant certains manquements concernant le risque inondation identifié, les déplacements, les équipements publics, l'activité économique au sein de la ZAC, les formes urbaines, le bilan de l'opération et son déficit prévisionnel.
- **29 mars 2018** : courrier cosigné avec Fontaine pour l'obtention du bilan financier global du projet.
- **14 juin 2018** : vote d'une délibération en conseil municipal portant sur les réserves de la Ville à propos du projet en matière de déplacements, à travers l'avis rendu sur le Plan de Déplacement Urbain.
- **Juillet 2018** : nouveau dépôt de demande d'autorisation unique sur le plan environnemental intégrant les données du PAC (porté à connaissance) PPRI Drac (plan de prévention des risques d'inondation) de mai 2018.
- **12 juillet 2018** : courrier de la Ville à Grenoble-Alpes Métropole émettant des réserves sur les hauteurs de bâtiments, et une opposition aux aménagements de voirie à la Saulée. Figurent également la nécessaire vigilance quant aux risques liés aux inondations, et la demande d'un bilan financier.
- **Novembre 2018** : les services de l'État confirment l'inconstructibilité en zone d'aléa très fort + avis défavorable du comité national de protection de la Nature. La Métro obtient un accord de principe de l'État pour définir les constructibilités par phase.
- **13 décembre 2018** : vote d'une délibération en conseil municipal rendant son avis sur le projet de PLUi arrêté, concernant les traductions réglementaires proposées au PLUi, dont les hauteurs.
- **Décembre 2018 - février 2019** : études et nouvelles modélisations par phase de projet.
- **Avril 2019** : transmission des compléments hydrauliques, et espèces protégées aux services instructeurs.

besoin mais la Métropole n'a pas encore contacté d'investisseur...

• **Que vont devenir les impasses partant du chemin du Drac ?**

Elles ne seront pas utilisées pour desservir les nouvelles constructions. La Ville s'y oppose.

• **Peut-on avoir des garanties ? Quel est le pouvoir de la Ville face à la Métropole ?**

On ne peut avoir aucune garantie, mais on peut s'opposer à certains principes retenus. La seule garantie que l'on puisse obtenir vient de l'Etat.

• **Pourquoi vouloir construire des immeubles aussi hauts ? Est-ce pour désengorger Grenoble ?**

Non, c'est parce que la loi pousse les centres urbains à densifier. Il faut créer du logement social, mais pas dans n'importe quelles conditions. Nous estimons en effet qu'il est primordial d'être attentifs à la forme urbaine, en tout cas nous y sommes particulièrement vigilants à Sassenage, et nous ne voulons pas d'immeubles trop hauts, d'où l'une des réserves que nous avons émises pour défendre la préservation du cadre de vie.

• **Si la troisième phase du projet est ajournée, pourquoi la zone est-elle toujours intégrée au périmètre ?**

La Ville souhaite en effet qu'elle ne figure plus au périmètre sous cette forme. Mais pour l'heure, ce n'est pas encore le cas.

Et le maire de conclure : « *Il faut rester sereins, mais vigilants...* »

## Conseils des citoyens de printemps !

Au cours des mois d'avril et de mai, se sont déroulées les quatre réunions des conseils des citoyens. Retour sur les principaux sujets abordés...

### Lundi 29 avril : secteur Centre

Intervention de Jean-Pierre Serrailier, adjoint délégué à l'urbanisme, pour présenter l'opération urbaine Portes du Vercors, ainsi que les projets concernant le secteur Centre.

Pour ce qui est des principales remarques formulées, on retrouve la vitesse excessive route du Vercors, les déjections canines qui excèdent les riverains, demandant ainsi l'interdiction des chiens autour du Théâtre en Rond.

Ils déplorent également le manque d'entretien du Drac qui, selon eux, a aujourd'hui pour conséquence les risques d'inondabilité d'une grande partie de la plaine.

### Mardi 14 mai : secteur Haut

C'est la première fois que le conseil des citoyens se tient à Rivoire de la Dame. Plus de vingt Sassenageois sont présents et formulent bon nombre de demandes, comme le souhait de mise en place de conteneurs à végétaux, l'impossibilité de raccordement à la fibre dans certains secteurs, le curage nécessaire rue Pierre Dalloz, au niveau de l'arrêt de bus 50, la vitesse excessive de certains véhicules, la nécessité de casser la vitesse route des Fours à Chaux, ou encore la question du prolongement de la ligne de tramway jusqu'à Sassenage...

### Mercredi 15 mai : secteur Sud

Les aménagements de la rue du Taillefer sont jugés dangereux car la voirie est trop étroite pour le croisement de deux véhicules et le passage réservé aux piétons. Sont également évoqués le marquage de la piste cyclable rue de Trefforine, qui est effacé, et une demande de ralentisseur chemin du Vinay.

Enfin, l'adjoint à l'urbanisme, Jean-Pierre Serrailier, fait le point sur les projets immobiliers en cours ou à venir sur Sassenage.

### Mercredi 15 mai : secteur Nord

Les habitants présents demandent le nettoyage de l'impasse des Engenières, et l'élagage des arbres. Ils font aussi des remarques concernant les éclairages trop forts ou pas assez dans certaines rues du secteur, ainsi que sur le fait que les habitants de la rue de Pra-Paris et du chemin des Moironds n'entendent pas la sirène étatique. Sont également abordés le ramassage des ordures ménagères, la poussière générée chemin des Quatre Lauzes par le passage des camions, ou la nécessité d'un traçage de passages piétons rues Paul Verlaine et Charles Baudelaire.

### OUVERT OU FERMÉ ?

Voici la liste des services de la ville qui modifient leurs horaires pendant la période estivale.

**CCAS** : du 15 juillet au 16 août inclus, ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 non-stop.

**Espace Familles** : du 15 au 31 juillet inclus, ouverture au public du lundi au vendredi de 8h30 à 15h30 non-stop. Fermeture du 1<sup>er</sup> au 26 août inclus.

**Multi accueil Les Lucioles et Ram** : fermés du 5 au 23 août inclus. Vendredi 2 août, le multi-accueil Les Lucioles sera exceptionnellement fermé à 12h30.

**Médiathèque l'Ellipse** : du 7 juillet au 31 août,

mardi de 15h à 19h, mercredi de 10h à 12h et de 14h à 18h, jeudi et vendredi de 15h à 18h. Fermée du 27 juillet au 19 août inclus.

**Malle Poste (billetterie du Théâtre en Rond)** : jusqu'au 30 août, de 8h à 14h30 non-stop du lundi au vendredi. Fermeture du 15 juillet au 23 août inclus.

**Ludothèque** : du 15 au 31 juillet inclus, ouverture du lundi au vendredi de 9h à 12h, les mardi, mercredi et jeudi de 9h à 15h en non-stop. Fermeture du 1<sup>er</sup> au 26 août inclus

**Service jeunesse** : du 8 juillet au 31 août, ouverture uniquement les lundis de 10h à 12h.

**Point Infos Jeunes (PIJ)** : du 1<sup>er</sup> juillet au 9 août, uniquement les vendredis de 10h à 12h sur rendez-vous.

**Piscine** : du 6 juillet au 23 août inclus, ouverture du lundi au samedi de 10h à 19h30 et le dimanche

de 10h à 19h. Fermée le 14 juillet et le 15 août. Fermeture annuelle pour vidange et travaux du 24 août au 15 septembre inclus.

**Services enfance et multisports** : du 15 juillet au 16 août inclus, ouverture de 8h30 à 15h30 non-stop.

**Service scolaire** : jusqu'au 16 août inclus, sur rendez-vous (depuis votre compte citoyen) de 9h à 15h non-stop. Du 19 au 30 août inclus, sans rendez-vous de 8h30 à 18h30 non-stop.

**Conservatoire de musique Alfred Gaillard** : fermé du 8 juillet au 24 août inclus. Réouverture lundi 26 août à 14h. Du 26 au 3 août ouvert de 14h à 19h.

**Centre associatif Saint-Exupéry et service des sports** : du 8 juillet au 2 août inclus, ouverture de 8h30 à 12h et de 14h à 16h. Fermeture du 5 au 16 août inclus.



## Autonomie : suspension de Résidence

Le projet de Résidence autonomie est attendu, et devrait malheureusement se faire encore un peu désirer puisque le voilà au cœur d'un contentieux...

Après avoir formulé un recours gracieux visant l'annulation du permis de construire le 19 février dernier, et malgré la réponse argumentée qui leur a été apportée point par point par la Ville le 28 mars pour rejeter cette demande, plusieurs copropriétaires du centre commercial des Glériates poursuivent leur action devant le tribunal administratif. L'information est effectivement tombée le 21 mai.

« Le projet est conforme aux règles d'urbanisme et il répond à l'intérêt général », précise le maire, Christian Coigné, reprenant les termes de sa réponse adressée aux requérants.

Ça n'a visiblement pas suffi...

« C'est dommage, déplore-t-il. Nous avons pris le soin d'associer les copropriétaires du centre commercial des Glériates dès les premières esquisses en 2014, et tout au long des projets successifs, dans un souci constant de dialogue et d'échange, et pour un travail dans la concertation, répondant aux enjeux de chacun.

*Par ailleurs, ce dernier projet faisant l'objet du permis de construire a été présenté lors d'une réunion publique que nous avons organisée le 19 novembre dernier, à laquelle habitants comme commerçants, sédentaires ou non, étaient conviés. Le dossier du numéro de décembre de Sassenage en pages lui était par ailleurs consacré. Bref, nous avons largement communiqué », conclut-il, exprimant à demi-mot son regret de voir le projet ainsi suspendu alors que le chantier était sur le point d'être lancé.*

Il faudra donc patienter encore pour que les 70 logements prévus dans ce projet de Résidence autonomie répondent aux besoins des seniors sassenageois non-dépendants, et qu'ils soient aussi comptabilisés au titre des logements sociaux (SRU), traduisant par ailleurs la volonté de la Ville à maintenir une dynamique de production de logements, et in fine sa population<sup>(1)</sup>...

(1) Lourdemment frappé par les risques naturels, notamment l'inondabilité, le territoire communal ne permet pas aujourd'hui à la Ville d'observer un rythme de construction lui garantissant le maintien de son niveau démographique. Pour ce faire, il conviendrait en effet de produire annuellement entre 75 et 100 logements.



## Colis ou repas de Noël : Préparez-vous à choisir !

Chers seniors, si, entre le colis et le repas dansant de Noël, votre cœur balance, vous avez tout l'été pour réfléchir ! Et grâce au formulaire qui sera intégré dans le prochain numéro de Sassenage en pages à sortir fin août, vous pourrez alors exprimer votre préférence.

Enfin, parce que la transition écologique est l'affaire de tous, un effort est fait cette année pour réduire les emballages. Ainsi, une version « duo » est prévue pour les couples qui feraient le choix du colis.

## Ces travaux titanesques

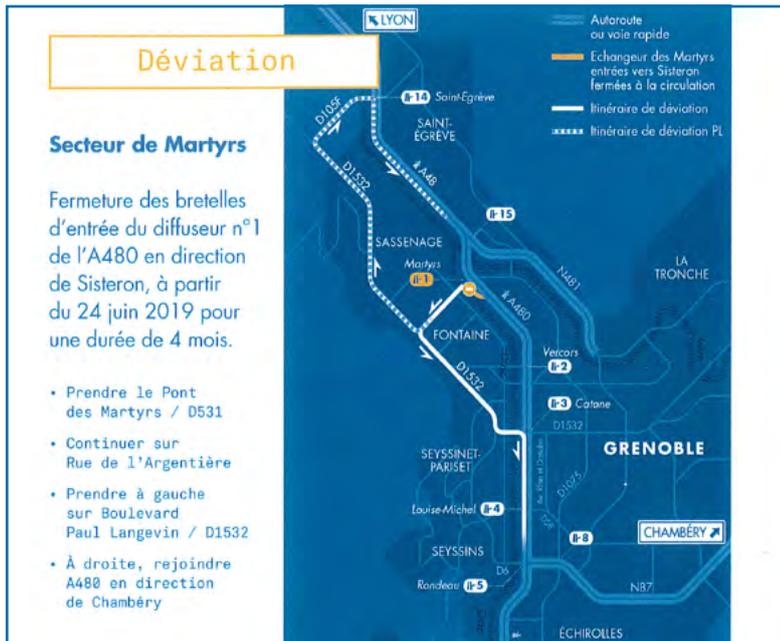
De nombreuses et importantes perturbations sont encore à prévoir du fait des travaux sur l'A480.

La voie allant du carrefour des rues de l'Argentière/Sure/Maladière (Sassenage) jusqu'au rond-point des Martyrs (Grenoble), et donnant accès au pont des Martyrs, sera fermée à la circulation de nuit (de 0h à 5h), de manière discontinue, jusqu'au 21 novembre. Comme mentionné dans le précédent

numéro de Sassenage en pages, les deux bretelles d'accès à l'A480 sur l'échangeur des Martyrs sont fermées à l'ensemble des usagers, de jour comme de nuit, jusqu'au 30 septembre.

La bretelle de sortie Sassenage depuis l'A480 restera ouverte, sauf bien sûr en cas de fermeture de l'autoroute sur cette portion.

Retrouvez toutes les informations sur le site [a480rondeau.fr](http://a480rondeau.fr).



## Déchetterie : ça avance !

Initialement prévue pour l'été 2018, la nouvelle déchetterie devrait finalement voir le jour chemin des Quatre Lauzes d'ici deux ans. Le projet a effectivement été bloqué pendant plusieurs mois par la DREAL (Direction régionale de l'environnement, de l'aménagement et du logement) car les travaux de dépollution n'avaient pas été réalisés au moment de la vente du terrain. L'ancien propriétaire, la société Balthazard et

Cotte a accompli cette obligation depuis. Le préchargement a ainsi pu débuter. Cette opération, qui ne peut être réalisée qu'en période de nappe phréatique basse, consiste à stocker du matériau durant six mois pour comprimer le sol, améliorant ainsi la portance. En termes de planning, la pose de la première pierre devrait avoir lieu début 2020, et la livraison et mise en service, début 2021.

## Des changements chemin du Drac

Une réunion d'information se tenait mardi 11 juin à l'adresse des riverains du chemin du Drac à propos des aménagements à venir. Pour rappel, plusieurs avaient déjà été réalisés à l'automne 2018 par Grenoble-Alpes Métropole. Le temps donc de les tester grandeur nature, et d'étudier les éventuelles améliorations à apporter.

Une vingtaine d'habitants de la rue étaient présents afin de prendre connaissance de ce qui est envisagé :

- Le réaménagement des circulations piétonnes principales avec un trottoir, tout en maintenant les accès aux propriétés riveraines ;
- La création de rétrécissements avec alternats, chicanes, plateaux surélevés, coussins et modification du carrefour du chemin du Drac avec les rues Taillefer et Vinay. Cela conforterait les aménagements provisoires déjà en œuvre ;
- La création d'îlots d'espaces verts et la plantation de trois arbres ;
- L'aménagements de deux arrêts de bus pour le ramassage scolaire ;

En revanche, ne sont pas retenus, pour raison budgétaire, l'enfouissement des réseaux secs, ni le changement de l'éclairage public. Grenoble-Alpes Métropole ne prévoit pas non plus l'aménagement d'aires de présentation à la collecte ou de stockage de conteneurs de déchets. Seul le déplacement d'un poteau de télécommunication est prévu afin de maintenir un gabarit de voie et trottoir constant sur tout le chemin.

Cette présentation des travaux projetés par Grenoble-Alpes Métropole suscite un certain mécontentement chez plusieurs riverains ayant le sentiment de ne pas avoir été entendus lors de la première réunion. Le maire précise alors qu'il va proposer une rencontre avec la Métropole afin d'étudier plus particulièrement le problème des poubelles ; certains emplacements actuels de conteneurs posant notamment des problèmes de visibilité pour les automobilistes sortant des impasses perpendiculaires au chemin du Drac.

## Citoyens, soyez alertés !



En cas d'événement exceptionnel en matière de risque majeurs survenant à Sassenage, la Ville met à votre disposition un service d'alerte (SMS, message vocal) afin de vous prévenir rapidement.

**Pour vous inscrire, rendez-vous sur le site de la ville ([sassenage.fr](http://sassenage.fr)), et remplissez le formulaire en ligne via « Inscription à Alerte citoyens ».**

## L'esplanade de la mairie s'embellit



L'esplanade de la mairie est en train d'être réaménagée. Le but est de la rendre plus accessible, aux poussettes et personnes en fauteuil roulant notamment, pour qui la traversée peut s'avérer un peu compliquée du fait de son revêtement. Un cheminement en matériau traité facilitera donc les déplacements.

Par ailleurs, cette grande place est plutôt minérale. Elle devient une véritable fournaise l'été lors des grosses chaleurs. Le végétal qui sera mis en place permettra d'absorber une partie de cette chaleur. Des arbustes devraient être plantés le long de la médiathèque et du multi-accueil en novembre. Ils

bénéficieront d'un réseau d'arrosage qui sera également installé dans le cadre des travaux d'aménagement.

Côté stationnement, les îlots séparateurs seront agrandis. Les places de stationnement seront modifiées de façon à limiter leur emprise, mais la capacité restera identique.

## Marquage au sol

Pendant les deux mois d'été, le SMTC (syndicat mixte des transports en commun) poursuit les travaux de marquage des avenues de Romains et

Valence pour la mise en place d'un site propre bus, permettant à ce transport en commun d'augmenter son efficacité.

## Des modules pour tous !

Dans le cadre des dix ans de la démocratie participative, un appel à projets avait été lancé. Celui retenu concernait la mise en place de jeux pour enfants, laquelle devrait intervenir durant l'été avec un beau module placé dans le parc de l'Ovalie. De quoi jouer pendant des heures ! A noter que la bascule située à cet endroit a été enlevée car très abîmée.

Par ailleurs, un second projet issu de ce même appel verra le jour : il s'agit d'un street workout (loisir sportif mêlant gymnastique et musculation) qui prendra place à proximité du skate parc, vers le centre technique municipal.



Intégration des deux futurs modules



## Conseil municipal. 16 mai 2019

**Baisse de la taxe foncière sur le non-bâti.** Le conseil municipal fixe le taux de la taxe foncière sur les propriétés non-bâties pour l'année 2019 à 63,81 % (contre 68,61 % précédemment). **Unanimité.** **Projets pédagogiques, sorties scolaires et fêtes de fin d'année.** 800 € sont attribués à chaque coopérative scolaire pour l'organisation de sorties scolaires. Il est aussi décidé d'affecter à l'organisation d'une fête de fin d'année dans chaque école, la somme qui était précédemment utilisée pour l'achat de goûters de Noël, soit une subvention totale s'élevant à 3877,20 € répartie par école. Enfin, l'enveloppe pour les projets pédagogiques organisés par les enseignants est maintenue à l'identique de l'année dernière, à raison de 9,28 €/élève, soit un montant total de 9994,56 €. **26 pour, 6 abstentions.** **Coopératives scolaires.** Les coopératives scolaires se voient allouer la somme totale de 8304 €, correspondant à des activités culturelles pour l'année 2018/2019, répartie entre elles sur la base de 7 €/enfant bénéficiant des sorties de ski de fond (330 enfants), et de 8 €/enfant n'en bénéficiant pas (747 enfants). **26 pour, 6 abstentions.** **Sassenage, première ville de la métropole avec un espace agricole et naturel périurbain.** Le 3 mai 2018, la Ville se prononçait favorablement au lancement d'une réflexion sur l'opportunité d'instaurer un périmètre de protection et de mise en valeur des espaces agricoles et naturels périurbains (PAEN) sur le territoire de Sassenage. Après l'important travail partenarial mené

avec le Département et les acteurs associés, notamment de la profession agricole, sur cette délimitation territoriale et le programme d'actions, la Ville était sollicitée par le Département pour se positionner. Ainsi, le conseil municipal donne son accord pour les contours de cet espace, comme pour le programme défini sur la période 2020-2024 autour de six axes (foncier, agriculture, lien social, forêt, ressource en eau, patrimoine paysager et naturel), pour sauvegarder les espaces agricoles et naturels de la périurbanisation, maintenir l'agriculture, et préserver les ressources environnementales. **Unanimité.** **Réseaux de chaleur\*.** Dans le cadre du projet de la Ville de desservir deux ensembles de bâtiments communaux pour leurs besoins de chauffage et d'eau sanitaire (piscine, maison des clubs, centre technique municipal et halle des sports Jeannie Longo d'une part, groupe scolaire et gymnase des Pies d'autre part), et compte tenu des travaux à réaliser, le conseil municipal autorise la société Forestener à déposer un permis de construire sur les parcelles concernées par le projet rue Pierre de Coubertin, ainsi qu'une autorisation préalable pour celles qui le sont rue des Pies. **Unanimité.**

\* Ce Sassenage en pages étant à l'impression à la date de la réunion publique de présentation du projet de réseaux de chaleur citoyens, nous reviendrons sur cette actualité dans le prochain numéro.

## Transport scolaire : remise en route le 2 septembre...



Comme annoncé dans le dernier numéro de Sassenage en pages, le service de ramassage scolaire sera rétabli le 2 septembre pour les écoles Rivoire de la Dame et Les Pies, au moyen des lignes Sacado 441 et 442 de la Sémitag. S'agissant de lignes commerciales destinées aux scolaires, mais également utilisables par d'autres usagers, les parents doivent acheter un titre de transport qui sera validé à bord des véhicules,

sur le même principe que ce qui se pratique par exemple pour les collégiens.

Il est à noter que les enfants de moins de 4 ans voyagent gratuitement sur le réseau.

Le plus pratique pour voyager reste la carte OÙRA! nominative (5 euros, valable six ans), sur laquelle se rechargent les titres (un voyage, 10 voyages, abonnement mensuel, abonnement annuel...), et grâce à laquelle leur reconstitution en cas de perte, vol ou destruction du support, est assurée. La carte est vendue en agence de Mobilité, de même que tout autre titre de transport.

Une fois cette carte créée, son détenteur peut la recharger sur les distributeurs automatiques de titres à chaque quai de tramway, ainsi que sur certaines lignes Chrono, auprès des commerçants Relais Tag de la métropole (près de 130 commerçants de proximité), ou sur la boutique en ligne de la Sémitag.

Concernant les modalités pratiques d'inscription, le service scolaire de la Ville reste l'interlocuteur des familles.

INFOS : SASSENAGE EN LIGNE OU 04 76 26 90 90.

### La Poste à l'heure d'été

Du 5 au 24 août inclus, le bureau de Poste situé dans le Bourg sera ouvert de 9h à 12h (du lundi au samedi). A compter de lundi 26 août, il reprendra ses horaires habituels, à savoir, de 9h à 12h et de 14h30 à 16h30 du lundi au vendredi, et de 9h à 12h le samedi matin.

Les services de La Poste et de La Banque Postale sont également accessibles en ligne via [www.laposte.fr](http://www.laposte.fr) et [www.labanquepostale.fr](http://www.labanquepostale.fr).



### Permanences juridiques

Afin d'apporter une aide juridique aux Sassenageois qui souhaitent des renseignements sur leurs droits, la Ville propose des rendez-vous gratuits assurés par des avocats, le 3<sup>ème</sup> mercredi du mois. Les permanences assurées par Maître Ruault de 9h30 à 11h30 sont, depuis le 19 juin, complétées par celles de Maître Chaval, proposées de 15h à 17h.

La prise de rendez-vous s'effectue en ligne via « Sassenage en ligne », en créant un compte : « Mon espace perso », ou auprès de l'accueil mairie.

### Plan canicule activé



Le plan canicule est activé pour cet été, et ce jusqu'au 31 août. Aussi, si vous êtes fragilisé(e), ou observez une personne de votre entourage qui l'est (personne âgée, malade, isolée...), n'hésitez pas à effectuer l'inscription dans le registre de vigilance du CCAS, soit via « Sassenage en ligne », ou en appelant directement le CCAS au 04 76 26 34 90. Les Sassenageois répertoriés bénéficieront alors d'un contrôle régulier.

Un numéro d'appel national, le 0 800 06 66 66\*, fonctionne également du lundi au samedi, de 8h à 20h, et en cas de canicule classée alerte rouge, 24h/24 et 7j/7.

\* appel gratuit d'un poste fixe.

## Collectes et jours fériés

En charge de la collecte et du traitement des déchets, Grenoble-Alpes Métropole informe les usagers sur les modalités d'organisation de la collecte des déchets ménagers pendant les jours fériés pour l'année 2019 :

Jours fériés	Types de bac	Secteurs	Collectes de remplacement
Jeuudi 15/08	Vert	Collectif et Côtes	Lundi 19/08
Vendredi 01/11	Gris	Collectif et Côtes	Mardi 05/11
Lundi 11/11	Vert	Collectif et Plaine	Jeuudi 14/11
Mercredis 25/12 (et 01/01/20)	Bleu et gris	Z1/ZA	Jeuudis 26/12 (et 02/01/20)

Infos : [www.lametro.fr/263-jours-de-collecte.htm](http://www.lametro.fr/263-jours-de-collecte.htm)

## La CPAM bientôt à Sassenage ?

Dans le numéro de mars de Sassenage en pages<sup>(1)</sup>, nous évoquions la crainte, partagée par de nombreux élus et usagers de la rive gauche du Drac, d'une prochaine fermeture définitive de l'antenne locale de la Caisse Primaire d'Assurance Maladie située à Fontaine, suite à la réduction de son amplitude d'ouverture au public depuis le mois d'octobre dernier.

Lors de sa séance du 31 janvier dernier, le conseil municipal avait d'ailleurs voté à l'unanimité un vœu portant précisément sur le maintien de ce bureau de proximité, et sur le rétablissement des horaires d'ouverture antérieurement pratiqués.

Pour mieux comprendre la situation, la CPAM explique ne plus pouvoir rester dans ses locaux fontainois, désormais trop grands et nécessitant d'importants travaux de remise en conformité.

Le relogement de l'antenne locale de la CPAM est actuellement à l'étude sur Sassenage, « parce qu'il nous paraît important de maintenir ce service de proximité pour les Sassenageois, et plus largement pour les usagers de la rive gauche, notamment ceux

ayant des difficultés pour faire leurs démarches en ligne, ou pour se rendre à la CPAM de Grenoble, introduit le maire, Christian Coigné.

J'ai donc rencontré la direction de la CPAM, une visite de locaux a également eu lieu, et nous sommes en train d'étudier comment pérenniser ce service ; l'idée étant de l'envisager à proximité de ceux que nous assurons déjà auprès de la population sassenageoise pour renforcer le lien social, de façon à donner sens et cohérence à des actions qui pourraient alors être menées conjointement, pour tendre vers un guichet de services au plus près des besoins et attentes des habitants, notamment les plus fragiles. »

A suivre donc, car la Sécu' devrait prochainement refaire parler d'elle !

(1) lire, dans Sassenage en pages n°246 - mars 2019, l'article « Pour le maintien de la Sécu' rive gauche », page 4.

### Pique-nique partagé

Mercredi 10 juillet à midi, l'Espace Familles organise un pique-nique géant au parc Sasso Marconi, et tout le monde est le bienvenu !

Des tables et des chaises seront mises à disposition. Il suffit juste à chacun d'apporter de quoi garnir le buffet collectif (entrée froide, dessert...) pour partager ce moment convivial avec toute l'équipe de l'Espace Familles (sans oublier de se munir d'un chapeau ou d'une casquette) ! Pour la bonne organisation de ce pique-nique, les inscriptions sont obligatoires.

En cas de mauvais temps, le rendez-vous sera annulé.

INFOS ET INSCRIPTIONS : ESPACE FAMILLES, 04 76 26 34 90.



### Tourisme : bureau d'infos aux Cuves et au Château !

Le bureau d'informations touristiques de l'office de tourisme métropolitain reprend ses quartiers d'été à Sassenage du 9 juillet au 16 août. Et nouveauté cette année, les permanences assurées le mardi de 13h30 à 17h30 au château de Sassenage, seront complétées par une présence au Pré des Cuves le mercredi et le vendredi de 13h30 à 17h30.



### Le Salon européen de l'image cherche des bénévoles



Organisé par l'association Caméra Aventure, le premier Salon européen de l'image se déroulera à la halle des sports Jeannie Longo les 16 et 17 mai 2020. Si vous souhaitez vivre cet événement de l'intérieur et contribuer au lancement de cette première édition, vous pouvez devenir bénévole en contactant directement l'organisateur.

CONTACT : SALONEUROIMAGES@YAHOO.COM  
OU SALONEUROPEENDELIMAGE.COM.

### Nouveau kiné

Depuis le 10 juin, Clément Giron, 29 ans, a ouvert son cabinet de kinésithérapeute généraliste au centre commercial des Glériates, place de l'Europe. Le spécialiste propose des soins au cabinet et à domicile.

Contact : 06 17 11 91 87 ou 04 56 45 27 98.



## L'ÉTÉ À SASSENAGE...

**Mardis 9 et 30/07 et jeudi 18/07**

### La ludo au parc

Stand de jeux de société, pour petits et grands.  
Entrée libre  
Parc Sasso Marconi de 10h à 12h (annulé en cas de mauvaise météo)

**Jeudi 11/07 et mardi 23/07**

### La ludo au parc

Stand de jeux de société, pour petits et grands.  
Entrée libre  
Parc de l'Ovalie de 10h à 12h (annulé en cas de mauvaise météo)

**Samedi 13/07**

### Concert suivi du feu d'artifice

Parc de l'Ovalie à partir de 20h

**Mardi 16/07 et jeudi 25/07**

### La ludo au parc

Stand de jeux de société, pour petits et grands.  
Entrée libre  
Parc Messkirch de 10h à 12h (annulé en cas de mauvaise météo)

**Vendredi 30/08**

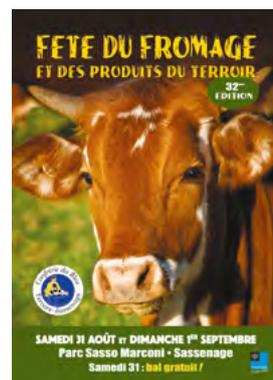
### Cinéma en plein air

« Gaston Lagaffe »  
Complexe sportif Paul Vieux-Melchior à 21h

**Samedi 31/08 et dimanche 1/09**

### Fête du fromage et des produits du terroir

Infos : 04 76 26 50 99  
Parc Sasso Marconi de 10h à 18h



## Cercle des Amateurs de Lecture: lu et apprécié

Voici le livre sélectionné par Le Cercle des Amateurs de Lecture pendant la séance du 14 mai.



### Le jour de ma mort

Jacques Expert (Sonatine, 2019)

Le dimanche 28 octobre, Charlotte, une jeune femme heureuse et sans histoire, se réveille en sueur dans la nuit, hantée par un souvenir. Trois ans plus tôt, à Marrakech, un voyant lui a prédit sa mort violente ce même jour. Étant donné que toutes ses autres prédictions se sont révélées exactes, Charlotte s'inquiète pendant qu'un tueur psychopathe rôde dans la ville.

Avis de Florence,  
membre du Cercle des Amateurs de Lecture

« Dans ce roman à deux voix, des premières lignes jusqu'au dénouement, Jacques Expert a su avec une tension palpable créer une ambiance particulière. L'auteur joue avec nos nerfs, nous entraîne sur des fausses pistes, nous fait douter de tout et de tout le monde ! Et pour finir, comme à son habitude, lorsque la dernière page est tournée, on se rend compte qu'il s'est joué de nous ! J'ai lu d'une seule traite ce roman à l'intrigue efficace. Je ne vous en dis pas plus et vous invite vivement à découvrir ce huis-clos palpitant et angoissant, tout en vous mettant en garde sur le talent de Jacques Expert à vous mener en bateau ! »





# Transports en commun : un long chemin...

Je soutiens depuis toujours que le moyen de réduire la circulation automobile est d'offrir un réseau de transports en commun adapté, cohérent, efficace et pratique.

Depuis quelques années, j'ai la prétention d'avoir rencontré un nombre important de Sassenageois. Certains réclament le tramway, d'autres n'en veulent pas. Quelques-uns souhaitent le transport par câble. Chacun ayant des bonnes raisons, toutes entendables et respectables.

Avec mon équipe, nous avons voulu connaître la tendance majoritaire de la population sassenageoise. Ce que nous avons fait en 2015. L'essentiel est que chaque famille ait eut la possibilité de s'exprimer en toute liberté. Qu'importe mon avis sur le choix. L'important reste l'avis des Sassenageois, sans aucune influence, ni pression. Le choix des Sassenageois a été porté officiellement au SMTC, qui est la seule instance officielle des transports en commun. C'est le SMTC qui finance toutes les infrastructures et les matériels des transports publics de l'agglomération grenobloise. C'est de sa responsabilité d'ajuster les projets, et donc

l'utilisation des deniers publics, aux véritables attentes et besoins des usagers en matière de transport public.

Chaque type de transport possède ses avantages et ses inconvénients. Mais aussi chaque type de transport est adapté à une fréquentation plus ou moins importante des usagers. Le choix de Sassenage a été porté et défendu. Mais c'est le SMTC qui a décidé en tenant compte de sa situation financière et de la conjoncture économique générale et, aussi, de l'avis des Sassenageois.

Le SMTC a retenu dans un premier temps la ligne de Bus à Haut Niveau de Service, avec les aménagements des avenues de Valence et de Romans. Ils sont en cours de réalisation sur deux années.

En ce qui concerne le transport par câble, nous défendons un départ aux Engenières plutôt qu'à Fontaine, afin d'aspirer une partie des automobiles en provenance du Nord et du Vercors.

Sassenage est saturée et asphyxiée par la circulation. Nous alertons, nous nous battons et nous défendons au quotidien, et depuis 2001, le besoin urgent de nouvelles structures

de transports sur Sassenage.

Il est facile pour certains de tout vouloir, de tout exiger.

Pourtant, ceux qui critiquent aujourd'hui avaient tout loisir d'agir auparavant pour aider Sassenage à obtenir les infrastructures nécessaires au désengorgement des voiries communales.

Et le vrai courage n'est certainement pas de vouloir influencer les populations, mais celui de les écouter et de porter leur volonté avec conviction et motivation. Le vrai courage politique, c'est de faire ce que l'on dit, de changer ce qui peut l'être, et de supporter ce qui ne peut pas être modifié. Enfin, le vrai courage, c'est de travailler, de proposer, d'innover et de gérer pour les autres.

L'important, pour un élu, est de respecter le choix de ses administrés, puisque la liberté, c'est justement de pouvoir choisir.

### EXPRESSION LIBRE DE L'OPPOSITION | GROUPE AGIR POUR SASSENAGE

## Déplacements : rien n'avance depuis 20 ans !

Nous avons émis de fortes réserves sur les travaux de l'avenue de Romans et de Valence pour prioriser la circulation des bus.

Aujourd'hui, nous entendons la grogne des Sassenageois sur cet aménagement réalisé en plein accord avec la mairie qui ne contente ni les usagers des transports en commun ni les automobilistes.

Depuis 20 ans, d'innombrables promesses ont été faites en matière de déplacement : réduction du nombre de véhicules, voie de contournement, prolongement du tramway, véritable couloir de circulation dédié au bus... Aucune n'a été mise en œuvre. Et alors que le maire siège tout à la fois au Département, à la Métropole et à la Ville, aucune avancée n'a été proposée aux Sassenageois.

Seules les plaintes traditionnelles envers les autres collectivités suffisent à la majorité pour expliquer le statut quo. Pendant ce temps, d'autres communes de droite comme de gauche continuent d'améliorer les conditions de déplacement de leurs habitants.

A force de donner des leçons à tout le monde, de changer régulièrement de position, sans pour autant apporter la moindre solution, la voix de Sassenage, portée par le maire actuel, est décrédibilisée dans les autres instances.

Sassenage n'est pas vouée à regarder passer les trains en matière de déplacement. Un travail constructif et exigeant avec les autres collectivités doit permettre de proposer des solutions concrètes notamment en réalisant enfin la voie de contournement de Sassenage.

### L'AMBITION DE LA MAJORITÉ | GROUPE D'INTÉRÊT COMMUNAL

## La proximité, encore et toujours...

Notre engagement auprès des Sassenageois est toujours aussi intense et nous renforçons notre présence sur le terrain pour être au plus proche de leurs préoccupations.

Quelques exemples :

Le CCAS a mis en place un guichet d'accueil et d'information métropolitain de niveau 3, pour aider les demandeurs à chaque étape de leur recherche de logement social.

Nous travaillons au maintien de l'antenne de la caisse primaire d'assurance maladie sur la rive gauche du Drac.

Les jardins familiaux ont été réalisés pour promouvoir entraide et lien social.

Nous sommes attentifs à notre jeunesse avec le retour de la semaine de 4 jours ou encore la mise en place d'un partenariat de prévention et de citoyenneté avec le lycée technique et le collège, à travers des mesures de responsabilisation.

Les seniors ne sont pas en reste (projet de résidence autonomie, actions quotidiennes d'accompagnement).

La sécurité des biens et des personnes, notre première mission, a été confortée par la mise en place d'alertes et une police municipale responsabilisée.

Alors bien sûr, certains diront que nous n'avons pas tout accompli comme annoncé. Mais Paris ne s'est pas faite en un jour ! Faire aboutir les projets qualitativement, cela prend du temps, surtout à notre époque.

L'intérêt général reste en permanence au cœur de notre politique. C'est pourquoi nous refusons de nous éloigner de vous, malgré les embûches.

La proximité, essentielle, fait partie intégrante de notre cadre de vie.

Jérôme Merle, Nathalie Brites, Séverin Batfroi, Christine Durand, Jérôme Boetti Di Castano, Amédée Matraire, Sylvie Genin-Lomier, Mohamed Benharouga, Marie-Frédérique Di Raffaele, Assunta Rosin-Bedin, Jean-Pierre Serrailier, Brigitte Gallo, Jérôme Giachino, Jeannine Antoine, Daniel D'Olivier Quintas, Gaëlle Burel, Jean-Pierre Ravetto, Francette Gierczak, Michel Vendra, Marie-Laure Felici, Adrien Psila, David Buisson, Amandine Aimone-Chenevay, Céline Mosca, Jean-Philippe Veau.

Yannick Belle, Véronique Ferrazzi, Michel Barrionuevo, Florence Parvy, Pierre-Manuel Chauvet, Béatrice Hémar.



# NOUVELLES ADRESSES À SASSENAGE

*Prestations haut de gamme*



## DOMAINE PARC & VILLAGE

Domaine immobilier  
construit autour d'un  
grand parc



04 76 15 21 21  
[trignat.fr](http://trignat.fr)

## RÉSIDENCE LE CRESSON D'OR

Située au centre  
du village, à proximité  
de la Mairie



**Eurovia Alpes**  
**Agence de Grenoble**

Espace Comboire  
4, rue du Drac - BP 308  
38434 Échirolles cedex  
T/ 04 76 75 02 09  
F/ 04 76 75 03 98

mail : [euroviagrenoble@eurovia.com](mailto:euroviagrenoble@eurovia.com)  
[www.eurovia.fr](http://www.eurovia.fr)



# Géant

Casino

120, bd Paul Langevin - 38600 Fontaine

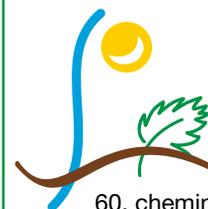
Ouvert du lundi au jeudi de 8h30 à 20h30

Le vendredi et le samedi de 8h30 à 21h

Le dimanche de 9h à 12h30

Tél. 04 76 26 84 00

## Le Lopin d' Terre



Vente de  
légumes Bio  
tous les vendredis  
de 16h à 19h

60, chemin des Moironds

38360 Sassenage

Tél. 06 72 39 93 05

**CONVERSO**  
TRAVAUX PUBLICS

Terrassements – Voirie – Réseaux – Démolition  
Génie Civil – Aménagements – Services

04 76 72 52 11

[contact@converso-tp.com](mailto:contact@converso-tp.com)

## Carrières et Chaux Balthazard et Cotte

Une activité du Groupe Lhoist

*Sable • Gravier • Matériaux de carrières  
pour particuliers et professionnels*

Usine de Sassenage - BP 6 - 38361 Sassenage Cedex

Tél. 33 (0)4 76 27 84 00 - Fax 33 (0)4 76 27 84 01

[www.lhoist.com](http://www.lhoist.com)

# Grotte Les Cuves de Sassenage

Grotte classée  
patrimoine naturel

**Visites guidées  
Animations originales**

Durant les mois de juillet et août,  
la grotte les Cuves de Sassenage vous accueille

- tous les après-midis pour des visites guidées
- tous les mercredis à 14h pour « Les défis d'Omballa : Mélusine en péril aux Cuves », visites interactives destinées aux 6-10 ans
- tous les vendredis et samedis à 18h, pour la visite « ApéroGrotte » (sur réservation)

 [facebook.com/GrotteLesCuvesdeSassenage](https://facebook.com/GrotteLesCuvesdeSassenage)

Infos : 04 76 27 55 37 • [grottes@sassenage.fr](mailto:grottes@sassenage.fr)  
[www.sassenage.fr](http://www.sassenage.fr)

  
Sassenage  
*Un choix de vie*